



POUR RÉSERVER UN TRAJET...

• Etape 1 :

Inscrivez-vous par téléphone au **04.50.62.15.82**
du lundi au samedi

• Etape 2 :

Envoyez les pièces justificatives (justificatif de domicile de moins de 3 mois, pièce d'identité et Carte Mobilité Inclusion le cas échéant) par mail à **contact@proximiti.fr** ou par voie postale à **Proxim iTi - 56 place de l'Hôtel de Ville 74130 Bonneville**

• Etape 3 :

Vous pouvez réserver vos trajets par téléphone 48h au minimum avant le départ au **04.50.62.15.82** (du lundi au samedi)
limité à 2 allers-retours par semaine et par personne

proxim iTi

Agence Proxim iTi

Bonneville
contact@proximiti.fr
tél. 04.50.25.63.24.

Agences Proxi Vélo

Bonneville, Fillinges, Reignier et la Roche-sur-F.
contact@proxivelo.fr
tél. 04.50.07.32.21

Suivez nos actualités :

🌐 www.proximiti.fr

📘 Proximiti service de transport et mobilité

📷 Proximiti_mobilites

📍 Proxim iTi – Syndicat Mixte des 4 Communautés de Communes



proxim iTi

SOLIDAIRE

ÉDITION 2026

TRANSPORT À LA DEMANDE POUR LES SENIORS ET LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

à partir du mardi 16 juin 2026



Un Transport à la demande pour qui ?

Pour les personnes à partir de 75 ans ou les personnes majeures titulaires de la Carte Mobilité Inclusion (CMI) habitant dans l'une des 4 communautés de communes de Proxim iTi : Arve & Salève, Faucigny Glières, Pays Rochois et Quatre Rivières. Le bénéficiaire peut inscrire au service un accompagnant aidant.

Un Transport à la demande pour quoi ?

Pour circuler dans nos 4 communautés de communes avec un service porte à porte adapté aux personnes ayant des difficultés à marcher.

FONCTIONNEMENT

- Service porte-à-porte, disponible de 8h à 12h et de 14h30 à 17h30, du mardi au vendredi (hors jours fériés), selon les zones.
- **Mardi et jeudi : départs depuis la** **ZONE A** **destinations possibles en zone A et en zone B**
- **Mercredi et vendredi : départs depuis la** **ZONE B** **destinations possibles en zone A et en zone B**
- **Aller-retour possible** : dans ce cas, réservation des 2 trajets à demander en même temps par téléphone
- Animaux acceptés : chiens d'assistance toujours acceptés, autres animaux acceptés, sur décision du conducteur, s'ils sont en cage ou sac, ou avec une muselière.
- L'agent-e de conduite peut aider à monter et descendre du véhicule (limité aux abords du véhicule).

TARIFS

- Tarif +75 ans : 3 € par trajet
- Tarif porteurs CMI : 1,50 € par trajet
- Aidant (inscrit au service) : gratuit

Paiement par carte bancaire dans le véhicule ou achat de pass 1 trajet en vente dans les agences Proxim iTi et Proxi Vélo.

ZONE A

ARVE & SALÈVE

- Arbusigny
- Arthaz-Pont-Notre-Dame
- La Muraz
- Monnetier-Mornex
- Nangy
- Pers-Jussy
- Reignier-Ésery
- Scientrier

PAYS ROCHOIS

- Amancy
- Arenthon
- Cornier
- Éteaux
- La Chapelle-Rambaud
- La Roche-sur-Foron
- Saint-Laurent
- Saint-Pierre-en-Faucigny
- Saint-Sixt

ZONE B

QUATRE RIVIÈRES

- Faucigny
- Fillinges
- La Tour
- Marcellaz
- Mégevette
- Onnion
- Peillonex
- Saint-Jean-de-Tholome
- Saint-Jeoire
- Ville-en-Sallaz
- Viuz-en-Sallaz

FAUCIGNY-GLIÈRES

- Ayze
- Bonneville
- Brison
- Contamine-sur-Arve
- Glières-Val-de-Borne
- Marignier
- Vougy

TOUTES ZONES

Les arrêts **Centre Hospitalier Alpes Léman** et **lycée les Glières** (Annemasse) sont possibles du mardi au vendredi

Formulaire d'inscription au service à compléter puis renvoyer, daté et signé, avec les pièces justificatives demandées :

- Par voie postale : Proxim iTi - 56 place de l'Hôtel de ville 74130 Bonneville
- ou par mail : contact@proximiti.fr
- ou en le déposant à l'accueil de Proxim iTi

COORDONNEES DU DEMANDEUR

Nom et prénom :

Date de naissance :

Adresse (précise) :

Code postal : Commune :

Téléphone : e-mail :

DEMANDE D'INSCRIPTION

Quelle est votre situation ?

- ☐ Personne de plus de 75 ans
- ☐ Personne majeure en situation de handicap et titulaire d'une Carte Mobilité Inclusion (CMI)

☐ **Souhaitez-vous désigner un accompagnant aidant ?** : ☐ oui ☐ non

Nom et prénom de l'aidant :

Cet accompagnant sera autorisé à faire le trajet avec vous gratuitement. Pour cela, merci d'inscrire son nom et prénom ci-dessus et de nous envoyer une copie de sa pièce d'identité.

Pour vous déplacer, avez-vous :

- un fauteuil roulant manuel ? : ☐ oui ☐ non
- un fauteuil roulant électrique ? : ☐ oui ☐ non
- un autre dispositif (déambulateur, canne, ...) ? : ☐ oui ☐ non, si oui précisez :

Documents à joindre obligatoirement pour toutes les situations :

- ☐ Copie d'une pièce d'identité
- ☐ Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois

Document à joindre obligatoirement si vous êtes titulaire d'une CMI :

- ☐ la carte mobilité inclusion (CMI) délivrée par la MDPH (Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap)

☐ En cochant cette case, j'accepte que les informations saisies soient enregistrées et exploitées pour le service de transport à la demande « Proxim iTi Solidaire » par Proxim iTi et ses mandataires conformément à la loi « RGPD ».

☐ En cochant cette case, j'accepte le règlement de service de « Proxim iTi Solidaire ».

Fait à

Signature

Le

Cadre réservé à Proxim iTi

☐ ACCORD, numéro d'adhérent attribué :

☐ REFUS, motif :

Les données à caractère personnel, recueillies par le biais du formulaire d'inscription font l'objet d'un traitement dont le responsable est Proxim iTi - 56 place de l'Hôtel de ville 74130 Bonneville - 04 50 25 63 24. Ces données seront enregistrées dans un fichier informatisé par Proxim iTi. Elles seront conservées durant toute la période pendant laquelle vous souhaitez bénéficier du service de transport à la demande. Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel (Le Règlement Général sur la Protection des Données), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données, que vous pouvez exercer par mail, courrier ou en vous présentant à Proxim iTi en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité. En cas de difficultés en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL ou de toute autre autorité compétente.